

---

**Comité préparatoire  
de la Conférence des Parties  
chargée d'examiner le Traité  
sur la non-prolifération  
des armes nucléaires en 2010**

11 mai 2007  
Français  
Original : arabe

---

**Première session**

Vienne, 30 avril-11 mai 2007

**Document de travail présenté par la délégation palestinienne**

- La délégation palestinienne approuve et appuie les déclarations faites au nom du Groupe arabe par l’Ambassadeur du Sultanat d’Oman, appuie la déclaration de la Ligue des États arabes, prononcée par Monsieur Wael Al-Assad, et souscrit à la déclaration faite par l’Ambassadeur d’Indonésie au nom des membres du Groupe des États non alignés parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) au sujet de la question du Moyen-Orient et en particulier de la Conférence de 2000 des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires chargée d’examiner le Traité et la question de sa prorogation. Cette conférence a réaffirmé qu’il importait qu’Israël adhère au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et place toutes ses installations nucléaires sous les garanties intégrales de l’Agence internationale de l’énergie atomique afin de parvenir à l’objectif de tous les États de la région au Traité.
- La délégation palestinienne appuie en outre les recommandations faites par les États membres de la Ligue des États arabes, tendant à demander à Israël d’appliquer d’urgence la résolution sur le Moyen-Orient adoptée par la Conférence de 1995 des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires chargée d’examiner le Traité et la question de sa prorogation. La délégation palestinienne insiste sur la nécessité d’organiser une conférence internationale au titre du point relatif à la création d’une zone exempte d’armes nucléaires au Moyen-Orient. Elle considère par ailleurs que tous les États parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires devraient s’abstenir de transférer des équipements, des données, des installations, des matières ou du matériel ayant trait aux armes nucléaires ou de fournir une assistance dans le domaine nucléaire pacifique ou militaire à Israël. Il faut noter à ce sujet qu’aucun progrès n’a été réalisé pour ce qui concerne l’accession d’Israël au Traité, l’extension des garanties intégrales à ses installations nucléaires et l’établissement d’une zone exempte d’armes nucléaires au Moyen-Orient.
- Nous demandons fermement à Israël, le seul pays de la région non partie au TNP, de s’abstenir sans tarder de posséder des armes nucléaires, de devenir



partie au Traité et de soumettre immédiatement toutes ses installations nucléaires aux garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

- La possession d'armes nucléaires par Israël nous préoccupe car elle constitue une menace permanente pour les Palestiniens avant tout, en particulier du fait que l'on craint un séisme ou une fuite de rayonnements provenant des réacteurs de Dimona en particulier. Ces réacteurs sont vieux et en si mauvais état qu'ils inquiètent les Israéliens eux-mêmes et menacent sérieusement la sécurité des pays voisins et autres.
- Face à cette situation, nous ne pouvons que condamner la poursuite par Israël du développement et de l'élargissement constants de son arsenal nucléaire.
- Dans un rapport récent, l'organisation écologique Green Peace a révélé la présence d'une installation d'armes nucléaires dans le village de Aylaboun en Basse Galilée, au nord d'Israël, outre les deux bases nucléaires situées dans le sud, à Dimona et à Sorek. Le rapport évoque par ailleurs, entre autres exemples, une base navale comprenant 20 missiles dotés de têtes nucléaires dans la ville de Haïfa dans le nord d'Israël.
- Le chercheur Avner Cohen, spécialisé dans l'énergie nucléaire, a révélé dans son livre intitulé *Israel and the Bomb* qu'Israël avait commencé dès le début des années 50 à tenter d'acquérir l'arme nucléaire et qu'elle possédait au moins 220 bombes, sans compter les armes de destruction massive chimiques et bactériologiques.
- Il a ajouté qu'Israël adoptait ce qu'on appelle la politique de flou nucléaire, comme l'ont déclaré plusieurs responsables israéliens de haut niveau.
- Chacun sait qu'Israël ne possède pas moins de cinq réacteurs nucléaires, ainsi que des têtes nucléaires. Et selon des informations sûres, une série d'essais nucléaires sous terre serait en cours. Par ailleurs, lors des réunions de la septième session de la commission arabe technique chargée par les ministres arabes des affaires étrangères de suivre et d'évaluer les activités nucléaires menées par Israël en violation du TNP, il a été révélé qu'au cours des dernières années, Israël avait fait venir de l'ex-Union soviétique des milliers de savants et d'experts, y compris des spécialistes des armes nucléaires et des satellites artificiels. Israël a par ailleurs il y a plusieurs années mené une activité nucléaire importante sur l'un des trois sous-marins allemands de type Dolfen qu'il avait reçus. Certains États, parties ou non au TNP, ont été mis en garde contre les échanges militaires avec Israël, vu le danger que cela représentait pour la sécurité nationale arabe. Il convient de noter dans ce contexte que les États-Unis ne devraient pas appliquer deux poids deux mesures dans la question des armes de destruction massive. Les informations concernant l'activité nucléaire israélienne sont considérées comme nouvelles et même sensationnelles, en raison du fait que depuis près d'un demi-siècle, les Israéliens adoptent la politique du flou en ce qui concerne leurs orientations nucléaires. Mais les observateurs et ceux qui suivent de près cette question savent qu'Israël possède un important arsenal d'armes qui, selon les dernières estimations, comprend 400 têtes nucléaires, sans compter les autres armes de destruction massive chimiques et biologiques. Les États qui fournissent une aide à Israël disposent de nombreuses informations sur l'arsenal nucléaire israélien.

- Pour ce qui concerne la situation politique dans notre région qui a été évoquée par certains chefs de délégation, je voudrais signaler que le Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine, à sa dernière réunion, tenue sous la direction du Président Mahmoud Abbas, a mis l'accent sur la nécessité de tout faire pour mettre en œuvre les résolutions adoptées au dernier sommet de Riyad, notamment celle qui concerne l'élargissement de la reconnaissance internationale et régionale de l'initiative arabe de paix en tant que base du processus de paix au Moyen-Orient. Dans ce contexte, il faut encourager le Quatuor international à agir en vue de lancer le processus de négociation entre Palestiniens et Israéliens qui permettra d'aborder l'initiative de paix arabe avec sérieux et de faire évoluer l'examen de l'aspect politique de manière à parvenir à une solution équilibrée et juste du conflit dans la région.
- Notre peuple palestinien, ainsi que son unique représentant légitime, l'Organisation de libération de la Palestine, a opté pour la paix comme choix stratégique et aspire à une paix juste, globale et définitive fondée sur les résolutions internationales, et en particulier sur les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. À cet égard, je voudrais vous assurer que la paix souhaitée au Moyen-Orient ne pourra être instaurée que si le peuple palestinien obtient sa liberté, son indépendance et son État palestinien indépendant avec Jérusalem pour capitale éternelle et que si l'idée du Président des États-Unis George Bush de l'existence de deux États voisins pour les deux peuples palestinien et israélien se concrétise, sans oublier le droit des réfugiés de retourner dans leur foyer et d'être indemnisés, conformément à la résolution 194 de l'Assemblée générale.

---